

FICHE D'IDENTITÉ DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Assistant(e) de projet informatique

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE (*défini* en termes de « être capable de »)

Le titulaire de la qualification doit être capable de :

- mettre en œuvre sous la responsabilité d'un Chef de Projet et en rapport avec le client une solution informatique, ce qui implique :

Dans une phase de conception :

- de participer au découpage et à la conception d'un enchaînement de programmes élaborés par un analyste et de donner son avis en tant que technicien ;
- de participer à l'estimation des temps de programmation et d'utilisation machine.

Dans une phase de développement :

- d'assurer l'écriture, les tests et la mise au point des programmes,
- de participer à la rédaction de documentation nécessaire au fonctionnement des programmes et à leur maintenance,
- d'exécuter, en fonction d'un planning défini, la programmation d'applications complexes mettant en œuvre plusieurs programmes.

Dans une phase de maintenance :

- d'intervenir dans un programme dont il n'est pas l'origine dans le but de modifier ou d'améliorer son fonctionnement.

En outre :

- il doit posséder de bonnes connaissances de la langue anglaise,
- il doit également être capable de rendre compte et de communiquer.

ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Contrôle final :

Épreuves générales et professionnelles	Durée	Coefficient	Note éliminatoire inférieure à :

Mémoire avec soutenance :

- Objectif :

Vérifier que l'intéressé a acquis les connaissances nécessaires et qu'il est apte à les transposer dans la pratique.

- Thème :

Le thème est essentiellement fonction des projets auxquels l'intéressé a participé au cours de la formation. Il est défini par le candidat en accord avec l'entreprise.

- Durée de préparation :

3 mois calendaires

- Conditions de soutenance :

Le mémoire sera remis à l'entreprise et aux membres de la commission de correction et d'interrogation 3 semaines avant la date prévue pour la soutenance .

Une synthèse de ce mémoire rédigée en anglais (minimum deux pages) devra être annexée à ce dossier.

La durée de la soutenance est d'une heure se répartissant ainsi:

- Présentation du mémoire : 30 minutes
- Questionnaire et discussion : 30 minutes.

- Critères d'appréciation de la soutenance :

Écrit Présentation – Plan – Connaissance du thème – Valeur technique – Exploitation de la documentation -
Appréciation de la synthèse en anglais.

Oral Présentation – Maîtrise du sujet et de la communication – Réponses à la Commission

Autres :

- Connaissances techniques
- Aptitude au travail en groupe,
- Esprit d'analyse et de synthèse.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

	Mémoire écrit	Soutenance du mémoire	Notation en Entreprise	Total
Insuffisant	0	0	0	0
Passable	1	1	1	3
Niveau requis	2	2	2	6
Très bien	3	3	3	9

Pour être déclaré admis par le jury de délibération, le candidat doit avoir au moins le niveau requis, soit **6** dont un minimum de **2** pour la partie « Notation en Entreprise ». Toute note 0 est éliminatoire.

OBSERVATIONS